



DECISION DU PRESIDENT

N° 2022 /085

I.1 Marché public

MISSION RELATIVE AUX MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE POUR LA RENOVATION DU BATIMENT DESTINE AUX SALLES D'ACTIVITE DE L'ALSH SAINTE- EUPHEMIE A CREST

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 5211-10 ;

VU la délibération du conseil communautaire 2020/054 du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs du Conseil Communautaire au Président pour les tâches de gestion courante ;

CONSIDERANT la nécessité de conclure un marché pour une mission relative aux matériaux ou produits contenant de l'amiante pour la rénovation du bâtiment destiné aux salles d'activité de l'ALSH Sainte-Euphémie à Crest ;

CONSIDERANT que le marché a été dévolu suivant une procédure adaptée en application de l'article R.2122-8 du Code de la commande publique ;

CONSIDERANT qu'il n'y a pas lieu d'allotir ce marché ;

CONSIDERANT la proposition financière reçue de l'APAVE SUDEUROPE SAS ;

DECIDE

Article 1 : de signer le marché pour une mission relative aux matériaux ou produits contenant de l'amiante pour la rénovation du bâtiment destiné aux salles d'activité de l'ALSH Sainte-Euphémie à Crest avec APAVE SUDEUROPE SAS – 8 rue Jean-Jacques Vernazza – ZAC Saumaty Seon – CS 60193 – 13 322 Marseille Cedex 16 – n°SIRET 518 720 925 000 32 pour un montant de 980 € HT.

Article 2 : la présente décision pourra faire l'objet dans les deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président,
- d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.

Fait à AOUSTE SUR SYE, le 9 novembre 2022

Denis BENOIT
Président



Affichage : 09 NOV. 2022

Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

+33 (0)4 75 40 03 89 accueil@cccps.fr www.cccps.fr

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD
CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS
LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS
SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE